

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine. la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Alsace
9, place Kléber
67000 Strasbourg
03 88 22 32 15
alsace@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur    



VILLE DE GUEBWILLER

73 rue de la République
68500 Guebwiller
03 89 74 98 47
s.michel@ville-guebwiller.fr
www.ville-guebwiller.fr



CONSISTOIRE ISRAËLITE DU HAUT-RHIN

2 rue des Laboureurs
68000 Colmar
03 89 41 95 00
secretariat@cihr.fr
judaisme.sdv.fr/cihr

► Nos partenaires



FONDATION



DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la restauration de

La Synagogue de Guebwiller

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du patrimoine - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Un second souffle pour la Synagogue

◆◆ LE PROJET

La Ville de Guebwiller et le Consistoire israélite du Haut-Rhin souhaitent restaurer la Synagogue. Située en centre-ville, à proximité de l'Hôtel de Ville, cet édifice souffre d'un état de délabrement général nécessitant une rénovation complète. Les travaux vont être réalisés en deux phases dont la première concerne la rénovation extérieure.

Construite à partir de mars 1870, la Synagogue de Guebwiller est le témoin de l'architecture néo-byzantine du XIXe siècle et de l'histoire juive sur la commune. Constituée d'une nef intérieure, de deux bas-côtés avec tribunes et d'un plafond à caissons de bois, elle est orientée vers le sud-Est en direction de Jérusalem.

◆◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Remplaçant alors un bâtiment du 19^e siècle devenu trop petit, elle est inaugurée en 1872. Lors de la Seconde Guerre Mondiale, la synagogue est sévèrement saccagée par les nazis mais le mobilier sera sauvé de la destruction par la population locale.

En 1957, la synagogue bénéficie d'une première restauration et sera dès 1984 protégée, en étant inscrite au titre des Monuments Historiques.

◆◆ LES TRAVAUX

Les travaux de restauration auront pour objectif de rafraîchir et d'embellir ce monument. Ils comprennent la restauration des pierres de taille, des enduits à la chaux, la reprise de la zinguerie, la réparation des vitraux, le réaménagement de la cour ainsi que l'installation d'un nouveau portail.

La restauration intérieure de l'édifice fera l'objet d'une tranche ultérieure.

◆◆ LES IMPACTS DU PROJET

Joutant l'ancienne friche industrielle CARTO-RHIN, ce projet participera à la requalification de l'espace public qui va être entièrement refait.

L'édifice sera également ouvert au public pour divers événements : concert, journée porte ouverte dans le cadre des Journées Européennes de la Culture Juive, exposition et visites scolaires.

Montant des travaux	160 000 €
Objectif de collecte	20 000 €
Début des travaux	Avril 2022

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de La Synagogue de Guebwiller

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/79198

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
La Synagogue de Guebwiller

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €

Autre montant _____€

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

Crédit photos © Fondation du patrimoine - Ville de Guebwiller

